www.eragny.fr – facebook.com/eragny

ÉRAGNY LE MAG

L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#27 Janvier / Février / Mars 2019

p.8 / LE DÉCRYPTAGE

ÉRAGNY PRÉPARE L'AVENIR

NOTRE VILLE EN MOUVEMENT
p.4 / VIABILITÉ HIVERNALE : COMMENT S'ORGANISE LA VILLE ?

SUR L'AGENDA
p.7 / EXPOSITION : SCULPTEURS DE LUMIÈRE

ILS FONT NOTRE VILLE
p.14 / LA CAISSE DES ÉCOLES S'IMPLIQUE POUR LES PROJETS ÉDUCATIFS

EN INSTANTANÉS
p.17 / RETOUR SUR LE CENTENAIRE

habSO

TÉL. : 01 30 37 80 11

La solution pour votre habitation

contact@habso.fr - www.habso.fr
134 avenue Roger Guichard - 95610 ÉRAGNY

Frédéric BAGGIO

Crédit 30% d'impôt
SUR VOS PROJETS DE RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES
CONSTRUCTION RÉNOVATION IMMOBILIÈRE SERVICE

MAÇONNERIE
COUVERTURE
TERRASSE
CLÔTURE
ÉLECTRICITÉ
PLOMBERIE
PEINTURE
RAVALEMENT
ISOLATION
FENÊTRES
RÉPARATION
MULTISERVICES

RGE ECO artisan — La nouvelle énergie du bâtiment
RGE QUALIBAT

EXTENSIONS

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
Les 2 Rives

- Services funéraires
- Marbrerie
- Prévoyance obsèques
- Funérarium
- Fleurs

Une permanence téléphonique et un funérarium sont à votre disposition 24h/24 et 7j/7

Agence 01 34 90 11 40
Funérarium 01 39 72 52 25

60, Rue des Hautes Roches - 78700
Conflans-Sainte-Honorine
conflans@pompesfunebresles2rives.fr

NOS AUTRES AGENCES

Vernouillet / 01 39 65 85 53
Triel-sur-Seine / 01 39 74 84 22
Chanteloup-les-Vignes / 01 34 90 11 40 (uniquement sur R.D.V)
Colombes / 01 42 42 34 07
Asnières-sur-Seine / 01 47 98 89 40

www.pompes-funebres-2rives.fr

ROYAL KIDS
PARC DE JEUX POUR ENFANTS

De 0 à 12 ans

Royal kids est une plaine de jeux indoor totalement sécurisée, chauffée l'hiver et climatisée l'été, où les enfants évoluent dans des jeux géants et adaptés à leur âge sous la surveillance de leurs parents. Pour s'amuser, se dépenser, fêter son anniversaire, votre parc de jeux Royal kids est un lieu unique !!!

Le parc est ouvert en période scolaire, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 19h00 ainsi que les vendredis de 15h00 à 19h00.

Rue de Bouvreuil
95610 ERAGNY
09 83 04 66 24

Retrouvez-nous pendant les vacances scolaires ! 7j/7 de 10h à 19h

SOMMAIRE

p.4 NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Viabilité hivernale : comment s'organise la Ville ?

Journée au jardin : le rendez-vous du printemps

Une pièce de théâtre « made in Éragny »

Un projet pour créer du lien entre générations

Le quartier sous la lumière des projecteurs

Violence à l'école : qu'en disent les enfants ?

Frelons asiatiques Soyons attentifs

p.7 SUR L'AGENDA

Exposition : *Sculpteurs de lumière*

p.8 LE DÉCRYPTAGE

Éragny prépare l'avenir

p.14 ILS FONT NOTRE VILLE

La Caisse des Écoles s'implique pour les projets éducatifs

Le comité de parents organise une soirée défis

Propriétaires : tout savoir sur la copro

Julie Partie : Le tricot nouvelle génération

p.16 EN INSTANTANÉS

Retour sur le centenaire

Partenariat consolidé avec la CAF

Éragny, Ville Amie des Enfants

Forum des Métiers

Des actions solidaires en faveur du Téléthon

Un air de fête à Éragny

p.18 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Tribunes

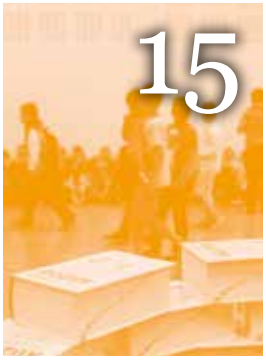

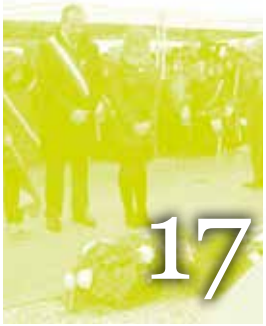

Chers Éragniens,

Je profite de cette nouvelle année pour vous adresser, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de bonheur, de bonne santé et vous souhaite de voir vos projets les plus chers aboutir. Alors que l'actualité nationale a largement entamé le moral de nombreux de français, sachez que nous mettons tout en œuvre pour que vous soyez fiers de vivre à Éragny-sur-Oise, une ville dynamique qui continue d'investir afin de rendre votre qualité de vie toujours meilleure.

Après une année 2018 qui aura vu les projets majeurs annoncés il y a cinq ans se réaliser : le poste de police municipale, le Centre de Supervision Urbain, la Maison de Santé de la Gare, la révision du Plan Local d'Urbanisme entre autres avec mon équipe et les services, nous sommes déjà au travail pour lancer les derniers chantiers du mandat.

Comme depuis 2014, les taux d'imposition locaux n'augmenteront pas. La situation dans laquelle se trouvent tant de Français n'est pas nouvelle. Je n'ai pas attendu que se mette en place le mouvement des gilets jaunes pour la comprendre, à l'instar de ma décision dès le début du mandat de renforcer les moyens de la police, bien avant que ne s'installe le contexte ultra-sécuritaire actuel découlant des attentats successifs qu'a eu à subir notre pays.

En 2019, de nombreux équipements et projets sortiront de terre dont le nouveau groupe scolaire dans le secteur du Bas Noyer, la poursuite du déploiement de la vidéo-protection, la réhabilitation indispensable du gymnase de La Cavée, la construction de la salle des fêtes et la réalisation de l'éco-parc. Tous sont rendus possibles grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics, la recherche permanente de nouveaux financements publics et le concours de soutiens privés.

Lorsque nous le pouvons, nous faisons plus, comme pour l'intégration du bio dans les assiettes de nos enfants en restauration scolaire. Il s'agit d'une obligation légale qui devra prendre effet à compter de 2022. J'ai décidé de l'anticiper dès cette année.

Tout n'est pas parfait. Il reste toujours à faire. Mais ces exemples attestent de nos intentions nombreuses, toutes traduites en actions concrètes.

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

VIABILITÉ HIVERNALE : COMMENT S'ORGANISE LA VILLE ?

Depuis le 15 novembre, la Ville a enclenché son plan de viabilité hivernale pour faire face aux aléas météorologiques pouvant survenir en cette saison. La pluie, la neige ou le verglas sont autant de phénomènes qui peuvent contrarier les déplacements des habitants sur les différents axes routiers ou piétons. Découvrez comment s'organisent les services techniques municipaux durant l'hiver.

VIGILANCE ET RÉACTIVITÉ FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

La surveillance quotidienne des bulletins météo est essentielle durant tout l'hiver. Elle permet d'anticiper les différentes actions et d'intervenir rapidement en cas d'urgence. À Éragny, cette surveillance est réalisée par le directeur des services techniques et par les agents qui, sur le terrain, veillent à préserver les accès aux différents équipements publics.

LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIEL DÉPLOYÉS SUR LE TERRAIN

Une vingtaine d'agents sont mobilisés durant l'hiver et sont habilités à intervenir à travers la Ville en cas d'alerte météo. La commune dispose d'un camion poids lourd et d'un engin plus léger, tous deux équipés de saleuse pour assurer un passage sur les voiries dont l'entretien est géré par la Ville.
Des agents réalisent également des interventions manuelles pour dégager les accès aux cheminements piétons. Ces interventions sont effectuées sur l'ensemble des trottoirs le long des bâtiments ou espaces publics, sur les passerelles et sur les voies piétonnes donnant accès aux bâtiments publics.
En cas d'urgence, un prestataire externe, mandaté par la Ville, est également susceptible d'opérer sur les axes principaux.
Lorsque le niveau de l'Oise monte et qu'une crue est attendue, les services municipaux sensibilisent les riverains afin de protéger leurs habitations et leurs biens. Un plan de déviation est mis en place pour éviter de circuler sur les voies inondées et des bastaings et parpaings sont installés pour permettre aux piétons d'accéder à leur habitation.

QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES PARTICULIERS ?

Le déneigement et le salage des trottoirs devant les habitations individuelles privées sont à la charge de leurs propriétaires. Chacun doit ainsi garantir le passage en sécurité des passants devant son domicile. L'arrêté municipal portant sur cette réglementation est affiché au centre technique municipal.

PAROLES D'ÉLU

« Si tout ne peut pas être anticipé, nous disposons en revanche aujourd'hui d'une organisation efficace qui permet des interventions rapides en cas d'évènements météorologiques exceptionnels : ce fut le cas l'an passé au moment de la crue de l'Oise et lors de l'épisode neigeux. »

Jean-Pierre Hardy,
Adjoint au maire chargé des Travaux et Entretien de la Ville

100 TONNES

C'est le stock de sel conservé au Centre Technique municipal pour les interventions hivernales. Cette quantité permet de faire face aux intempéries et de gérer les réapprovisionnements.

ENVIRONNEMENT

JOURNÉE AU JARDIN : LE RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

Le parc arboré du centre de loisirs Jeannette Largeau ouvrira ses portes le 6 avril prochain pour accueillir la nouvelle édition de la Journée au Jardin.

Venez parcourir les différents villages thématiques, participer aux ateliers, vous renseigner sur les gestes écoresponsables ou trouvez des astuces pour aménager votre jardin. Des professionnels seront présents pour échanger avec vous sur tous les sujets liés au jardin : quelles espèces planter ? Comment se protéger des frelons asiatiques ?
Des agents des espaces verts de la Ville et du Département environnement et qualité de vie seront présents pour échanger sur leur métier. Les enfants seront les bienvenus puisque des animations spécifiques leur seront destinées, encadrées par les animateurs des accueils périscolaires et des Centres de loisirs.

10 h > 18 h
Centre de loisirs Jeannette Largeau
Programme complet sur ergany.fr

PAROLES D'ÉLU

« Cette journée est devenue un rendez-vous incontournable de l'animation locale car elle permet de profiter en famille de nombreuses activités tout en s'informant. Chaque année, nous essayons de l'améliorer afin qu'elle réponde davantage aux attentes des différents publics. Cette édition au tout début du printemps promet de belles surprises ! »

Olivier Fourches,
Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de l'Environnement et de la Qualité de Vie.

CULTURE

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE « MADE IN ÉRAGNY »

La service culturel de la Ville, entre janvier et juin 2019, propose un projet innovant : il invite les Éragniens à coconstruire une pièce de théâtre inédite s'appuyant sur le partage d'expériences et les récits de vie.

Avec la participation de la compagnie La Main bleue, Éragny deviendra le théâtre d'une aventure collaborative. La troupe, composée d'habitants d'Éragny et de ses alentours, a fait de la création de spectacles sur mesure sa spécialité. Ce groupe de passionnés d'Histoire vous propose de prendre part de façon active à l'écriture et à l'élaboration d'une pièce de théâtre. Pour cela, plusieurs cafés-rencontres seront organisés dans différents lieux de la Ville. Ouverts à tous, ils permettront d'allier les témoignages, l'écriture ou même la couture pour aboutir à la mise en scène d'une pièce inédite jouée à l'occasion de l'Oise en fête le 30 juin prochain à l'espace Césame. Ce projet, mené en partenariat avec l'association Mémoires d'Éragny et Les Amis du Village, est piloté par Bérengère Gilberton, comédienne professionnelle.
Retrouvez le détail des rendez-vous sur le guide culturel, encarté en page centrale du magazine.

THÉÂTRE

CRÉER DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Initiés par la Ville, le Codes 95 et le Théâtre Uvol, des ateliers de théâtre vont permettre de favoriser la rencontre des jeunes et des seniors autour du thème du numérique.

La dernière édition de la Journée Bien-Être au mois d'octobre dernier a permis de constater que certains seniors ressentent un besoin réel d'information, de formation et de sensibilisation sur le sujet du numérique. La Ville a décidé de proposer un projet de théâtre intergénération réunissant les seniors souvent éloignés du « tout digital » et les plus jeunes qui sont nés dans l'ère du numérique. Elle espère ainsi pouvoir leur apporter des éléments de réponse et favoriser les échanges de pratiques.
Les ateliers auront lieu dès le premier trimestre 2019, pour une représentation publique le 15 mars à 19 heures à la maison de la Challe en présence des participants aux ateliers, d'un médiateur, de deux comédiens et de l'animatrice du Codes 95.

Renseignements : 01 34 33 50 40

PROJET CRÉATIF

LE QUARTIER SOUS LA LUMIÈRE DES PROJECTEURS

Le 21 décembre, la Maison des Dix Arpents organisait la soirée « Chronique de mon quartier » et réunissait à cette occasion l'ensemble des acteurs d'un projet créatif original.

En octobre dernier débutait aux Dix Arpents, une résidence d'écriture portée par le réalisateur et écrivain Mehdi Charef et soutenue par les bailleurs et les centres sociaux. Durant deux mois, une vingtaine d'habitants ont pu participer aux ateliers d'écriture, d'expression et de création pour évoquer leurs parcours de vies, valoriser leurs histoires personnelles et collectives. Guidés par Mehdi Charef, les artistes en herbe ont ensuite réalisé le court métrage *Pauline*, écrit et joué par les habitants. La restitution du projet qui a réuni une cinquantaine de personnes a rencontré un vif succès. La projection du film a permis à tous les habitants du quartier, participant au projet ou non, de partager un moment où le vivre ensemble fut à l'honneur.

PAROLES D'ÉLU

« Cette double expérience proposée par l'écrivain et réalisateur a été appréciée par tous les participants et ses bénéfices ont été multiples. Chacun a pu partager sur son histoire personnelle et comprendre comment peut s'élever un quartier grâce à la richesse du parcours de ses habitants. »

Mamadou Wade,
Conseiller municipal délégué chargé des Maisons de Quartier et du Point Information Jeunesse

ENVIRONNEMENT

FRELONS ASIATIQUES : SOYONS ATTENTIFS

Devenu en quelques années l'objet de nombreuses inquiétudes, le frelon asiatique fait désormais partie de nos préoccupations.

Entre septembre et décembre dernier, la Ville a recensé dix-sept nids de frelons. Tous ont été neutralisés, mais pour augmenter notre efficacité face à ce fléau, il est important d'ouvrir l'œil et de prévenir au bon moment.
Entre les mois de janvier et de juin les nids sont moins dangereux et les interventions moins compliquées pour les spécialistes, il est donc primordial de savoir reconnaître un nid et d'alerter rapidement le service des espaces verts. Après un recensement du lieu et de la taille du nid, une liste d'entreprises spécialisées vous est transmise afin que le nid soit détruit et puis retiré.
La période la plus dangereuse se situe entre juin et octobre car les nids sont plus gros et le nombre de frelons plus important. Lors de vos travaux de jardinage ou de bricolage en extérieur, restez attentifs et surtout, n'agissez pas seul, car leurs piqûres peuvent être dangereuses.

Pour tout renseignement contactez la ville au 01 34 48 35 43

SONDAGE

VIOLENCE À L'ÉCOLE : QU'EN DISENT LES ENFANTS ?

Sensibles à la problématique des violences scolaires, les élus de la commission sécurité et prévention du Conseil Municipal des Enfants (CME) réalisent une enquête auprès des élèves d'Éragny, du CE2 à la 3e.

L'objectif de ce questionnaire, distribué depuis début décembre dans les écoles et les collèges d'Éragny, est d'établir un état des lieux global sur la façon dont est perçue la violence à l'école : as-tu déjà été témoin de violence à l'école ? De quel type ? En as-tu parlé à un adulte ? Le résultat du dépouillement servira d'outil de travail aux enfants du conseil municipal pour élaborer une campagne de sensibilisation, affichée dans les établissements scolaires et les lieux publics. Ce travail s'effectue en amont d'une autre démarche qui sera menée en 2019 par la commission éducation du CME, visant à promouvoir le vivre ensemble en collectivité.

Samedi 9 février
Bal (en)chanté par les Tralala Lovers
Maison de la Challe
À partir de 12 ans
Tarif plein : 10 € / réduit : 5 €
Réservations au 01 34 48 35 55

Dimanche 17 février
Super Loto du Lions Club
12 h > 19 h
Salle des Calandres

Du mardi 26 février au vendredi 8 mars
Casses-têtes et jeux de patience
Tous les après-midis
Ludothèque La Souris Verte

Les 23 et 24 mars
Festival de théâtre amateur
Samedi 23 mars - 21 heures
Dimanche 24 mars - 16 heures
Théâtre de l'Usine
Tarif plein : 6 € / réduit : 4 €
Réservations 01 34 48 35 55

Jeudi 4 avril
Thé dansant
Salle des Calandres
Inscriptions au 01 34 33 50 32

Les 13 et 14 avril
Salon des vins et produits du terroir du Lion's Club
Samedi 13 avril - 10 h > 20h
Dimanche 14 avril - 10h > 18h
Salle des Calandres

VENDREDI 15 FÉVRIER

RENCONTRE D'AUTEUR AVEC MAYLIS DE KÉRANGAL

La bibliothèque Albert Camus vous invite à découvrir la romancière Maylis de Kérangal à l'occasion de cette première rencontre d'auteur de 2019. Cette rencontre sera pour vous le moment d'échanger avec l'auteur, mais aussi de lui poser toutes les questions qui vous taraudent sur son roman *Réparer les vivants*.

18 h > 20 h
Bibliothèque Albert Camus
Entrée libre — Tout public
01 30 37 26 21

Bertille Hurard ©

À NE PAS MANQUER

Exposition Sculpteurs de lumière

Partez pour un voyage à travers les jeux de lumière issus des tableaux, sculptures et mises en scène des six artistes. La richesse des matières, des formes ou des couleurs nous surprennent, jouant avec l'espace, elles s'offrent à nous rendant hommage à l'harmonie.

Du 11 au 31 mars
Les samedis et dimanches 14 h > 18 h
Vernissage
***Vendredi 15 mars** à 18 h 30*
Parenthèse avec les artistes
Dimanche 24 mars à 15 heures
Salle des Calandres
Informations au 01 34 48 35 75

INFOS PRATIQUES

Prélèvement à la source

À compter du 1er janvier 2019, avec le prélèvement à la source, le décalage d'un an entre vos revenus et l'impôt correspondant disparaît. À partir de cette date, l'impôt s'adaptera à vos évolutions de revenu.

prelevementalasource.gouv.fr et impots.gouv.fr

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur la liste électorale est obligatoire pour pouvoir exercer son droit de vote. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars inclus pour voter aux prochaines élections européennes du mois de mai. Rappel : les ressortissants européens ont le droit de vote sur le territoire français.

Retrouvez la liste des pièces justificatives à fournir et toutes les informations pratiques par téléphone 01 34 48 35 20 ou sur eragny.fr

Collecte pour l'épicerie sociale

La Pause a organisé une collecte de produits alimentaires et d'hygiène du 30 novembre au 2 décembre dans quatre magasins. Cette collecte a pu être possible grâce à l'implication de cinquante-quatre bénévoles de l'association Odyssées, du Lions Club Boucle de l'Oise, de La Pause et au prêt de véhicules de la Ville.
Au total, cette collecte aura permis de récolter plus de cinq tonnes de produits qui seront triés et redistribués par l'épicerie solidaire.

Retrouvez le détail des ateliers proposés toute l'année par La Pause ainsi que les horaires du vestiaire et de l'épicerie solidaire sur eragny.fr

Inscriptions scolaires 2019

Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entreront à la maternelle à la prochaine rentrée (enfants nés en 2016) se dérouleront jusqu'au 22 mars 2019. Le passage de la grande section de maternelle au CP est désormais automatique pour les enfants déjà inscrits dans les écoles de la Ville et ne nécessite donc plus d'inscription préalable auprès du service scolaire.

Inscription uniquement sur rendez-vous au 01 34 48 35 48.

ÉTAT-CIVIL

Ils se sont dit « Oui »

Le 10 novembre 2018
Geoffrey Labis et Cédric Albizzati
Le 17 novembre 2018
Vincent Arnold et Camille Tison

ÉRAGNY PRÉPARE

Le sport et la vie associative, des vecteurs de lien social à préserver

Une politique éducative dynamique

Valoriser les atouts de notre cadre de vie

La sécurité et la tranquillité publique au cœur de l'action municipale

L'AVENIR

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire, le journal municipal titre qu'« Éragny prépare l'avenir ». Que cela signifie-t-il ?

Comme je le rappelle dans l'éditorial de ce journal, 2018 a été une année exceptionnelle, car elle a permis à l'équipe municipale de la majorité de livrer de nombreux projets majeurs attendus de longue date et qui répondent à des préoccupations et des problématiques du quotidien : sécuriser la vie dans les quartiers, se sentir en sécurité, c'est indispensable. La création du poste de police offre des conditions de travail et d'accueil optimisées. Le Centre de Supervision urbain permet de traiter de nombreuses affaires et de rassurer habitants et commerçants. Avec la Maison de Santé de la Gare, nous avons permis à de nombreux éragniens de retrouver un médecin traitant. Nous innovons, mais pas seulement. Nous écoutons et répondons à des demandes légitimes. C'est le rôle de tout élu. Car le manque d'écoute, nous le retrouvons dans les revendications des français, aujourd'hui à travers les gilets jaunes. L'avenir, nous y travaillons depuis que nous sommes aux affaires de la commune. En matière d'éducation par exemple, nous avons fait beaucoup : classes transplantées, conseil municipal des enfants, activités sur le temps scolaire, Club 11-15, labellisation Ville Amie des Enfants avec l'Unicef. Toutes ces actions produiront leur bénéfice à moyen terme.

Nous sommes désormais en 2019. Est-ce que les Éragniens verront d'autres projets se concrétiser ?

Tout à fait. L'avenir se prépare aussi en 2019. Nous avions des engagements. Nous allons les respecter. Et nous irons même plus loin. Nous lancerons également des chantiers qui ne figuraient pas dans notre programme de campagne. Le secteur du Bas Noyer sera principalement concerné. Il accueillera l'éco-parc qui permettra de proposer une transition paysagère verte dans un quartier très minéral qui en avait besoin. L'installation de caméras de vidéoprotection dans ce même quartier est aussi indispensable.
Des équipements d'envergure sortiront de terre pour être livrés à partir de 2020. C'est le cas du groupe scolaire qui rééquilibrera les effectifs entre nos écoles et participera à faire du Bas Noyer un secteur vivant. Et puis évidemment, il y aura le lancement d'un chantier que nous avions annoncé très tôt : il comprend la réhabilitation du gymnase de La Cavée et la construction de la salle des fêtes. Deux équipements qui représentent un investissement de plus de dix millions d'euros. Ma grande satisfaction réside dans le fait de pouvoir honorer ces engagements sans augmenter les impôts locaux. Ce n'était pas forcément un pari gagné en 2014 lorsque la baisse des dotations de l'état a débuté.

Vous nous parlez du lancement ou de la réalisation d'équipements. Y aura-t-il des actions dans d'autres domaines ?

Bien entendu. Dans tous les domaines, nous devons apporter du contenu et de la nouveauté. C'est ce qui rend notre ville dynamique et attractive. Nous nous appuyons sur des partenaires et un tissu associatif actif et créatif. Dans le champ de la culture, nous accueillerons une compagnie à résidence, la main bleue, qui proposera une approche participative tout au long de l'année. Côté solidarité, la Quinzaine du Numérique sera organisée. Elle répond à un besoin identifié à l'occasion de la Journée Bien-Être. S'agissant de l'éducation, le Conseil Municipal des Jeunes sera créé tandis que celui des enfants sera renouvelé. Depuis le début du mois de janvier, comme je l'ai rappelé au début de ce journal, nous avons intégré du bio dans les assiettes à la cantine. Et puis, en matière de développement économique, nous allons expérimenter dans le quartier de la Challe le concept « boutique à l'essai » afin de tenter de relancer l'activité commerciale de proximité.

Ce ne sont que quelques-unes des nombreuses initiatives qui participeront en 2019 à la vitalité de notre Ville, certaines d'entre elles contribuant indéniablement à préparer l'avenir.

LE SPORT ET LA VIE ASSOCIATIVE, DES VECTEURS DE LIEN SOCIAL À PRÉSERVER

Comptant près de 7500 adhérents dont la moitié pour les seuls clubs sportifs, les associations de la commune représentent un véritable trait d'union entre les Éragniens.

Pour valoriser et accompagner les actions proposées et portées par ces associations, la Ville développe les structures et les outils qui leur sont entièrement dédiés :

› **Un portail associatif lancé** en avril 2018 à destination de toutes les associations recensées dans la ville. Son objectif : offrir une vitrine et faciliter la transmission d'information entre associations, services et habitants.

› **La Maison des associations reste un pôle de ressources** qui offre un accompagnement pour toutes les démarches (création de statut, demande de subvention...).

› **Des subventions exceptionnelles** sont accordées pour des projets spécifiques comme le soutien accordé à un boxeur Éragnien pour sa participation à une compétition mondiale aux États-Unis en 2017 ou pour l'organisation du projet Centenaire proposé par l'association Éragny Lecture en 2018.

› **Les équipements sont rénovés et modernisés** pour améliorer la pratique associative. C'est le cas par exemple du complexe sportif la Butte où les terrains de tennis ont été entièrement réhabilités cette année, l'éclairage rénové et la salle associative créer.

À VENIR

La réhabilitation du Gymnase de la Cavée et la création d'une salle polyvalente

Engagé depuis quelques mois après les différentes études préalables, le projet de réhabilitation du gymnase de la Cavée constitue un axe majeur de ce soutien aux associations.

Le projet prévoit la rénovation complète du gymnase actuel en modifiant la salle de sport existante en une salle de gymnastique homologuée pouvant accueillir des compétitions. Une nouvelle salle aux normes pour acceuillir la pratique de sports collectifs et du public sera également construite adossée au gymnase côté parking. En parallèle, une salle des fêtes doit être créer. Elle répondra aux besoins des habitants, notamment pour l'organisation de grands événements municipaux ou familiaux. Afin d'accueillir au mieux les usagers et les publics, une réfection complète de la voirie et une réhabilitation du parking situé aux abords de la structure sont également prévues. Le début des travaux est prévu pour le premier semestre 2019. Pendant la durée des travaux, le gymnase restera ouvert aux clubs sportifs.

© CplusD Architectes - D. Cléris / B. Tessier/ R. Poncelet

UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE DYNAMIQUE

Le bien-être des jeunes éragniens est une priorité pour l'équipe municipale. Pour assurer un accueil de qualité et accompagner les enfants vers la réussite, de nombreux dispositifs ont été déployés ces dernières années :

› **L'installation** de vidéo projecteurs interactifs dans toutes les classes de CM2.
› **La mise en place** d'une participation financière pour l'organisation des classes transplantées.
› **Le lancement** du projet de l'arbre visant à sensibiliser aux problématiques environnementales en plantant symboliquement un arbre dans chaque école.
› **La refonte** de la carte scolaire, pour une meilleure répartition des effectifs dans les établissements scolaires.

À VENIR

© Valero Gadan & Associés Architectes

La construction d'une nouvelle école au Bas Noyer

Alors que de nombreux programmes immobiliers avaient été lancés avant 2014, aucune étude visant à prévoir la construction d'équipements nécessaires à l'accueil des nouvelles populations n'avait été entreprise. La municipalité s'est saisie du sujet et dès 2015, un projet de nouvelle école a été discuté. Les travaux débuteront cet été. Le bâtiment de plus de 2500 m², entouré de trois cours, accueillera dix classes, réparties sur deux niveaux. Comme pour les autres écoles, les classes de CM2 seront équipées de vidéoprojecteurs interactifs. L'intégralité des travaux sera prise en charge par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

© Valero Gadan & Associés Architectes

Restauration scolaire : du bio dans les assiettes depuis janvier 2019

Afin d'assurer le service de restauration scolaire, la Ville fait appel à une société de restauration collective. Lors du renouvellement du marché fin 2018, le choix s'est porté vers une nouvelle société, proposant une composante bio dans ses repas. Éragny anticipe ainsi la loi Alimentation qui vise 20% de bio dans les cantines pour 2022. Aujourd'hui, seulement 34% des cantines scolaires proposent des ingrédients ou produits bio, et ce une fois par mois.
Si cette décision a une incidence financière significative, le surcoût ne sera pas répercuté sur les familles. C'est la Ville qui le prendra à sa charge.

VALORISER LES ATOUTS DE NOTRE CADRE DE VIE

Éragny se distingue par la qualité de son cadre de vie : à la fois urbaine et verte, elle possède une offre de commerces importante, est desservie par plusieurs moyens de transports et a su préserver ses espaces verts. L'alliance harmonieuse du patrimoine ancien et des nouveaux aménagements a permis à la Ville d'obtenir une fleur supplémentaire au concours des Villes et Villages fleuris. Pour qu'Éragny reste une ville agréable et oriente son développement de façon durable, plusieurs projets sont en cours.

À VENIR

© Sensomoto Paysagistes

Bientôt, un nouveau parc à Éragny

Mêler l'utile à l'agréable : c'est sur cette devise que s'est construit le projet d'un éco-parc à Éragny. Situé dans le quartier du Bas Noyer, ce nouvel espace vert remplit un double objectif. Il permettra à la fois de préserver l'écosystème qui s'est développé autour du bassin de rétention d'eau, mais également d'aménager un espace de balade entre les résidences d'habitation et l'Oise. Sur près d'1,5 hectare de verdure seront aménagés sentiers piétons, aire de jeux, espaces de détente et ponton d'observation. Le début des travaux, réalisés par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise est prévu pour le premier trimestre 2019.

Étudier la possibilité de couvrir partiellement la RN 184 qui traverse la Ville et de mettre en place des dénivelés

Dans une lettre envoyée au préfet de région en novembre dernier, Thibault Humbert, maire d'Éragny, sollicite l'expertise de la Direction des Routes d'Île-de-France pour étudier la faisabilité d'un projet de couverture partielle et de dénivelé de la RN 184.

Une étude préalable menée par l'association des Amis du Village présente les nombreux avantages d'un tel dispositif :

› **La fluidification** du trafic routier local et donc une réduction de la pollution.

› **Un franchissement facilité** de la route nationale.

› **L'encouragement à utiliser** des modes de déplacements doux grâce à la création d'aménagement spécifiques.

› **La suppression** des zones accidentogènes (carrefours à feux tricolores).

Ce projet, étudié par un comité de pilotage constitué des maires des villes de Saint-Ouen-L'Aumône et de Conflans-Saint-Honorine, du Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, de la présidente du Conseil Départemental, des députés, des sénateurs et des membres de l'association Les Amis du Village, attend désormais une analyse approfondie. La Ville demande un retour du préfet sur les contraintes à intégrer, les délais à envisager, et surtout les coûts des études à lancer.

LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Entamé dès le mois d'octobre 2014,le travail sur la sécurité et la tranquillité publique s'est concrétisé au fil des années suivantes. En 2019, l'action portera sur la troisième phase du déploiement de la vidéo protection.

Entre proximité et prévention, les actions déjà menées ont pour seul objectif la tranquillité publique :

› **Un travail de fond** mené avec la préfecture du Val-d'Oise grâce à la signature d'une convention de coordination entre la police municipale et la police nationale.

› **L'armement des policiers municipaux** habilités en pistolets à impulsion électrique.

› **Une augmentation des effectifs** de plus de 50 % et des amplitudes horaires des agents.

› **La création d'un nouveau poste de police municipale**, inauguré en mars 2018.

› **L'ouverture d'un centre de supervision urbain** reliés à la quinzaine de caméras en service sur la Ville depuis mars 2018.

› **Une orientation particulière pour la vigilance et l'information** avec le dispositif Voisins Citoyens qui regroupe une cinquantaine d'Éragniens volontaires.

À VENIR

Le déploiement de la vidéo protection se poursuit

L'installation de nouvelles caméras au quartier des Dix Arpents et sur l'avenue Roger Guichard fait partie des objectifs de l'année 2019. Aux termes de ces travaux d'implantation et de raccordement, vingt caméras seront opérationnelles sur le territoire de la commune.
Afin de permettre aux agents chargés du visionnage des vidéos de travailler dans de bonnes conditions, deux nouveaux écrans seront installés au Centre de Surveillance Urbain. Ce déploiement stratégique a pour but de permettre de suivre les différentes situations et de donner la possibilité aux patrouilles de terrain d'intervenir dans un délai très court.

LA CAISSE DES ÉCOLES S'IMPLIQUE POUR LES PROJETS ÉDUCATIFS

Acteur incontournable de la vie scolaire, la Caisse des Écoles œuvre chaque jour pour contribuer à rendre l'école dynamique en soutenant et en participant au financement des différents projets des enfants. Tout au long de l'année, elle organise des événements comme le bal ou le loto, lui permettant de collecter des fonds et ainsi concrétiser des actions comme l'achat des dictionnaires offerts chaque fin d'année aux élèves de CM2 entrant au collège. Elle soutient également des actions comme le Prix du Petit Éragnien, un prix du lecteur qui se déroule dans les écoles et qui favorise l'approche de la lecture pour les élèves éragniens.

SON HISTOIRE ET SON FONCTIONNEMENT

La première structure du type à voir le jour est créée à Paris en 1849 sous l'impulsion d'un commerçant qui a l'idée de donner le reliquat de caisse de secours de son bataillon pour les enfants n'ayant pas la possibilité matérielle de fréquenter l'école.

Créée à Éragny en 1926 par délibération du Conseil municipal, la Caisse des Écoles est un établissement public communal géré en autonomie par un comité d'administration. Présidé par le maire, il est constitué de conseillers municipaux, de membres élus, d'un membre désigné par le préfet et de l'inspectrice de l'Éducation nationale. Ses vingt-cinq membres sont élus pour un mandat de trois ans. Les membres du comité d'administration se réunissent régulièrement pour délibérer sur les orientations et les projets que la caisse des écoles va mettre en place à l'attention des petits Éragniens. Le déploiement de ces projets est ensuite assuré par la Direction de l'éducation et en particulier via les agents du département de la vie scolaire.

À VOS AGENDAS !

Samedi 9 février
Rendez-vous à 19 h 30 à la salle des Calandres pour le traditionnel loto.

Jeudi 23 mai
Prix du Petit Eragnien dans les écoles de Ville.

En juin
Remise des dictionnaires offerts par la Caisse des écoles aux jeunes Éragniens entrant en 6e.

Samedi 9 novembre
Rendez-vous à 19 h 30 à la salle des Calandres pour le bal.

Informations pratiques

Département Vie scolaire
Maison de la Challe
01 34 48 35 62
facebook.com/Caisse-des-écoles-dEragny-sur-oise

CAMPAGNE D'ADHÉSION

Parents, enseignants, amis de l'école publique, l'adhésion à la caisse des écoles débutera à compter du 11 mars prochain. Des enveloppes contenant les informations nécessaires à votre participation ou à votre candidature seront transmises dans les écoles auprès des directeurs d'écoles ou des enseignants.

LOGEMENT

PROPRIÉTAIRES : TOUT SAVOIR SUR LA COPRO

Une réunion d'information est organisée le 11 mars prochain par la Communauté d'Agglomération, en lien avec la Ville et l'Association des Responsables de Copropriété (ARC). Elle s'adresse aux propriétaires Éragniens.

Si 40 % des logements de l'agglomération appartiennent à une copropriété, les principes de fonctionnement de ce mode de gestion ne sont pas toujours bien connus. Pour vous aider à y voir plus clair, vous informer sur vos droits et vos devoirs ou poser vos questions, la Communauté d'Agglomération organise des réunions dédiées. À Éragny, un temps d'échange aura lieu le 11 mars à 19 h 30 en salle des mariages. Animée par l'ARC, la rencontre vous permettra d'acquérir les connaissances fondamentales, d'aborder les bases juridiques ou simplement de partager des expériences.

Plus d'infos sur eragny.fr

ÉVÉNEMENT

LE COMITÉ DE PARENTS ORGANISE UNE SOIRÉE DÉFIS

Depuis déjà plusieurs années, un groupe de mamans se mobilise pour organiser des soirées festives. La prochaine aura lieu le 22 février à partir de 19 h 30 à la Maison de la Challe.

Accompagné par les équipes du Lien social, le comité des parents a été formé à l'initiative des habitants avec la volonté de créer des moments de rencontres et d'échanges pour les familles. Chaque année, plusieurs rendez-vous sont ainsi planifiés sur des thématiques différentes. L'entrée est gratuite et repose sur un principe simple : il suffit de préparer un plat sucré ou salé à partager avec les autres convives. La Ville soutient ces événements en prêtant les locaux ou en prenant à sa charge certaines animations. Le prochain rendez-vous se tiendra le 22 février et s'articulera autour de défis où les parents se mesureront aux enfants. Qui l'emportera ? Pour le savoir, rejoignez-les !

Maison de la Challe au 01 34 48 35 51 81

PORTRAIT

JULIE PARTIE LE TRICOT NOUVELLE GÉNÉRATION

Ringard le tricot ? Pas du tout ! Julie Partie, tricoteuse depuis plus de dix ans nous démontre le contraire ! Éragnienne depuis quelques années, Julie a commencé à tricoter pour ses enfants avec l'envie de créer ses propres modèles pour ses jumeaux. Mais très vite, ce loisir est devenu une passion et l'idée lui est venue d'en faire son métier. Aujourd'hui, Julie vit du tricot. Avec une boutique en ligne, des cours de coaching et la sortie récente d'un livre illustré, son emploi du temps est chargé. « Ce qui me plait avant tout, c'est la création », nous avoue-t-elle. Inspirée par les collections de prêt à porter actuelles, les matières douces et les couleurs tendres Julie crée ses propres patrons, pour adultes ou pour enfants, avec une prédilection pour la layette. C'est d'ailleurs grâce à ses modèles qu'un éditeur l'a récemment contactée pour réaliser un livre sur le sujet. *Neuf mois pour tricoter les indispensables* est sorti au mois de septembre et est désormais en vente dans de nombreuses librairies. Fruit d'un long travail, cet ouvrage vous donne les clés pour reproduire les créations de Julie pour les petits. En faisant le don de ce livre à la bibliothèque Albert Camus, une nouvelle idée a germé : relancer des ateliers tricot, ouvert à tous. Expérimentés comme débutants, tous les tricoteurs sont les bienvenus. Même les enfants, qui pourront commencer avec des travaux plus simples comme la réalisation de pompons. Rendez-vous donc tous les vendredis soir à partir de 17 heures à la bibliothèque Albert Camus, pour un temps d'échange et de partage autour des pelotes. Plus d'infos sur le guide culturel de la Ville, encarté en page centrale de ce magazine.

11 NOVEMBRE

Retour sur le centenaire

Une cérémonie pour ne pas oublier

Les participants étaient venus nombreux pour cette cérémonie de commémoration historique. Les associations des anciens combattants, Éragny lecture, Union Jeep en Vexin, les élus, le maire, les habitants et surtout les enfants du Conseil municipal des enfants et des écoles de la ville s'étaient donné rendez-vous pour cet hommage aux combattants morts pour la France.

Les enfants, premiers acteurs de cette commémoration

Dans le cadre des accueils de loisirs ou des temps périscolaires les animateurs de la Ville se sont investis pour que les enfants soient eux aussi acteurs de cet événement et participent pleinement au devoir de mémoire. Ils ont ainsi réalisé de nombreux travaux (peinture, recherches historiques, lectures de lettres...), points de départ d'une réflexion plus large sur la guerre et la paix.

Participation active de l'association Mémoires d'Éragny

Impliquée dès le début du projet, l'association Mémoires d'Éragny s'est largement mobilisée pour proposer une programmation spécifique à l'occasion du centenaire. À travers le spectacle donné par le théâtre Uvol mais aussi via l'exposition installée à la salle des Calandres qui a accueilli seize classes des écoles de la Ville. Le souvenir des sacrifices et la valeur de la Paix ont été soulignés durant tout le mois de novembre.

20 NOVEMBRE

Partenariat consolidé avec la CAF

Thibault Humbert, Maire d'Éragny, Paulette Girard, Présidente de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise et Pascal Delaplace, son directeur général ont signé une convention territoriale globale, confirmant ainsi le partenariat qui lie les deux institutions. Ce document, basé sur un diagnostic, définit les moyens à mettre en œuvre afin d'adapter les actions aux besoins du territoire et de développer une offre de service répondant aux besoins des familles.

23 NOVEMBRE

Éragny, Ville Amie des Enfants

Officiellement labelisée Ville Amie des Enfants par l'Unicef, Éragny a rejoint, depuis novembre, le réseau des deux cent quarante-cinq villes ayant adhéré à la charte. Plus qu'un engagement, c'est une reconnaissance du travail effectué au quotidien par la municipalité auprès des enfants et des jeunes. En signant cette charte, Éragny s'engage à défendre et promouvoir la convention internationale relative aux droits de l'enfant à travers ses différentes actions.

24 NOVEMBRE

Forum des métiers

Trouver une orientation, se renseigner sur les formations, en apprendre davantage sur le métier de ses rêves, tels étaient les objectifs de cet événement destiné aux collégiens d'Éragny et de l'agglomération. De nombreux intervenants, du secteur public ou privé, étaient présents pour parler de leur expérience professionnelle, partager leur passion et répondre aux questions. La Ville les remercie tous chaleureusement pour leur implication.

DU 7 AU 10 DÉCEMBRE

Des actions solidaires en faveur du Téléthon

Le repas du vendredi soir organisé au Gymnase de la Butte par le service des sports et l'association des Lents Beaux aura cette année réuni encore davantage de participants venus soutenir la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Durant tout le week-end, les actions des associations se sont poursuivies pour récolter des fonds. Au total plus de 5000 € ont été collectés dont 1400 € offerts par les élus de la majorité.

15 DÉCEMBRE

Un air de fête à Éragny

Sous un ciel capricieux, exposants et habitants ont bravé le froid pour participer à cette nouvelle édition du marché de Noël. Le Père Noël a accueilli sur son traîneau tous les enfants qui souhaitaient repartir avec un souvenir de lui, tandis que le feu d'artifice a fait briller de mille couleurs les yeux des petits et des grands venus assister au spectacle malgré la pluie.

Tribune de la Majorité municipale
LR , UDI, sans étiquette

L'OPPOSITION NE DOUTE DE RIEN : MORCEAUX CHOISIS D'UNE ÉQUIPE À LA MÉMOIRE COURTE !

Marcel Achard a dit « *je n'ai qu'une parole, mais je n'ai pas de mémoire.* » Cette petite phrase irait bien aux membres de l'opposition. Heureusement, les Éragniens ont de la mémoire eux !

1 / L'opposition a dénoncé « un potentiel risque de densification et des difficultés de stationnement » lors du dernier conseil municipal ? Une vaste plaisanterie !

Ce sont bien les termes employés par les membres de l'opposition à l'occasion du conseil municipal du 28 novembre 2018 lorsque le désenclavement d'une parcelle était abordé.

L'équipe de la majorité a toujours dénoncé la densification sans vision globale. Le Bas Noyer a été mal pensé. Les nouveaux habitants sont les premiers à le déplorer légitimement : problèmes de circulation, manque de places de stationnement, peu d'espaces verts, absence de services et de logements. Vos élus ont donc prévu un nouveau groupe scolaire et un éco-parc qui verront le jour cette année. Suivront ensuite les commerces, les services et les places de stationnement nécessaires. Tout le contraire de ce qui a été fait avant 2014.

2 / L'opposition déplore le manque d'illuminations ? Le cœur n'y est plus depuis longtemps et la mémoire flanche désormais !

En 2014, la majorité municipale a conservé les lieux d'illumination existants. De plus, ce que ne dit pas l'opposition, c'est qu'un programme de remplacement des anciennes guirlandes a été engagé, car elles étaient énergivores. Le but étant d'installer du matériel à ampoules LED. Cette transition énergétique a un coût que n'ont pas à supporter les Éragniens par une hausse d'impôts. C'est donc une gestion rigoureuse qui permet d'absorber ce changement. Progressivement, de nouveaux quartiers seront dotés.

3 / À chaque nouveau vote du budget, l'opposition dénonce le manque de vision de la majorité. C'est pourtant tout le contraire et nous le prouvons.

Avec la crise des gilets jaunes, les Français demandent du pouvoir d'achat. Les Éragniens aussi. Et bien la majorité municipale en avait conscience bien avant que se mette en place le mouvement. Depuis 2014, et contrairement à l'opposition qui les a augmentés deux fois, la majorité municipale n'a jamais eu recours à la fiscalité. Elle ne le fera pas en 2019 non plus. Pas visionnaire ?

Avec le contexte de l'alerte-attentat, les Français ont demandé plus de sécurité. Les Éragniens aussi. Dès 2014, la majorité municipale a demandé au préfet l'armement de la police municipale, augmenté les amplitudes horaires de cette dernière et mis en place la vidéoprotection. Tout cela bien avant les attentats de Paris et Nice. Aujourd'hui, il n'y a plus de débat. Toutes les villes ou presque souhaitent armer leur police. Pas visionnaire ?

Avec le vieillissement des médecins, les Français ont réclamé des mesures nouvelles. Les Éragniens aussi. La majorité municipale a créé une maison de santé, l'une des toutes premières dans le Val-d'Oise alors que la pénurie de médecins à Éragny avait été annoncée bien avant 2014. Pas visionnaire ?

Sécurité, santé, pouvoir d'achat, cadre de vie : la majorité municipale anticipe et répond aux attentes des Éragniens.

Tribune des groupes minoritaires

BONNE ANNÉE

Quelques guirlandes lumineuses rescapées des années précédentes, des quartiers entiers sans illuminations, une mise en lumière de l'hôtel de ville bien tardive, au fonctionnement aussi poussif qu'aléatoire, un début d'année marqué par l'abattage sans explications d'arbres, dans le parc de la mairie, une entrée de ville à l'abandon, polluée par les tag, aux bas-côtés transformés en dépotoirs...

Tristes fêtes de fin d'année donc à Éragny, alors que les Éragniens, comme l'ensemble de nos concitoyens, vivent des moments difficiles, marqués par une crise sociale sans précédent, prenant parfois un visage inquiétant pour l'avenir de notre démocratie.

C'est malgré ce contexte troublé que nous tenons à présenter à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour cette année qui commence, vœux de bonheur, de réussite et de santé pour vous et vos proches.

Les élus du groupe **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Gérad Burn, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Ziabat — uncoeurpoureragny@gmail.com

PS : pour mieux connaître notre action au sein du conseil municipal suivez notre blog http://uncoeurpoureragny.over-blog.com/ et notre page facebook https://www.facebook.com/UCPE95610/

Texte de la Tribune non transmis

Les Élus citoyens du groupe **« Un équilibre pour Éragny »**
Audrey Moreau – contact@eragny.info

ERAGNYBLEUMARINE

Avec le peu de place octroyé au Front National dans le journal municipal, nous ne pouvons développer le moindre sujet. Je reste néanmoins à votre disposition.

Stéphane Capdet

Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr - 06 70 27 25 40

#ÉRAGNY LE MAG n°27 - Janv / Fév / Mars 2019
Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert Direction de la Communication : com@eragny.fr - 01 34 48 35 34 — Conception : Agence Aire/Groupe Rouge Vif - Rédaction : Léa Vergnes — Charlotte Riguera — Alixe Desseix Mise en page : Christophe Sirot — Dominique Nseir/Ville d'Éragny - Publicité : LVC Communication - 06 80 71 07 07 - Crédits photos : Photothèque municipale - Photographie de couverture : © CplusD Architectes — Impression : Imprimerie PDI — 8500 ex sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC

Des prix bas tous les jours. Vraiment ?

Oui vraiment.
À l'approche de ses cinquante ans, Castorama a décidé de se ré-inventer.
À quoi bon baisser les prix si c'est pour les faire remonter dix jours après ?
À quoi bon vous faire attendre la quinzaine des bonnes affaires si votre maison a besoin de soins, là, tout de suite, maintenant !
À partir d'aujourd'hui nos prix baissent sur de nombreux produits, sans compromis sur la qualité et si vous trouvez moins cher ailleurs, nous vous remboursons* 2 fois la différence.
C'est tous les jours que votre maison vit. C'est tous les jours que vous pouvez compter sur nous, pour vous offrir la meilleure qualité au meilleur prix.

CASTORAMA Eragny
C.C. Art de Vivre
Lundi au dimanche 9h à 20h - Cour des matériaux 7h à 20h
www.castorama.fr

castorama
C'est tous les jours qu'il vous faut des prix bas.

*Sur présentation de votre ticket de caisse, votre magasin vous rembourse 2 fois la différence. Pour en profiter, l'article doit être strictement identique à celui que vous avez acheté, et vendu dans un magasin distant de 30 km au plus de votre magasin Castorama. Votre demande doit être effectuée dans un délai maximum de 15 jours après l'achat, accompagnée d'un justificatif du prix constaté dans le magasin concurrent (hors soldes et liquidation). Hors sites internet.
CASTORAMA FRANCE S.A.S - RCS Lille B 451 678 973

ÉRAGNY LE MAG
L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

Profitez de la notoriété du magazine de la ville d'Eragny-sur-Oise !

- La meilleure façon de vous faire connaître.
- Un accompagnement personnalisé pour le choix de vos campagnes publicitaires et la création de vos visuels.
- Distribution gratuite toutes boîtes aux lettres.

LVC COMMUNICATION

Votre interlocuteur
Pascal GAUTHIER
06 80 71 07 07

SUPER U
ÉRAGNY-SUR-OISE

CENTRE COMMERCIAL ART DE VIVRE 95610 ÉRAGNY-SUR-OISE
Tél. : 01 34 40 11 50

Location U

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS - magasins-u.com

P GRATUIT

HORAIRES D'OUVERTURE
Notre équipe vous accueille :
du lundi au samedi de 9h30 à 20h
le dimanche de 9h à 13h

Eragny

La municipalité et la société LVC Communication remercient les annonceurs qui par leur présence contribuent à la réalisation de ce magazine

LVC COMMUNICATION

Petits-fils, réseau national d'aide à domicile, est spécialisé dans la prise en charge des personnes âgées avec des prestations sur-mesure :

AIDE-MÉNAGÈRE
ACCOMPAGNEMENT
AIDE AUX REPAS
AIDE À L'AUTONOMIE
GARDES DE JOUR
GARDES DE NUIT
FORFAIT 24H/24

Tél : 01 84 27 06 85

28, rue de la Bretonnerie
95300 Pontoise
pontoise@petits-fils.com
www.petits-fils.com

Agrément et Déclaration n° SAP833355365
Franchisé indépendant membre du réseau Petits-fils.

50% réduction d'impôt
Agrément service à la personne
Services à la personne

Univers Primeurs
Le spécialiste du frais

Un hiver gourmand et savoureux !

196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - **01 34 02 07 43** - www.universprimeurs.com
Ouvert le dimanche matin